

<https://www.francetransactions.com/retraite-93/invest4life-allianz-retraite.html>



Avantage épargne retraite : Rendements garantis

Invest4life : Allianz Retraite

- t Retraite -



Publication date: jeudi 27 février 2020

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

Invest4Life : Placement épargne retraite Allianz

Invest4Life est le nom du placement épargne retraite commercialisé depuis 2008 par Allianz. Ce placement épargne nous vient tout droit des Etats-Unis, où ce type de placement est plus largement répandu. Son nom anglais, Invest4Life (Invest For Life), signifie Investir pour la Vie, tout un programme. Invest4Life est décliné dans plusieurs pays européens, et est commercialisé en France par le réseau Allianz, filiale du leader européen de l'assurance et des services financiers qu'est Allianz Groupe.

Invest4Life : Placement épargne retraite d'un genre nouveau

Invest4Life est un placement d'épargne retraite, permettant, après une éventuelle phase d'épargne, de percevoir un complément de ressources garanti et défini d'avance à partir d'une date de début de perception. Cette date ne correspond pas forcément à la date de départ en retraite.

La période de perception peut commencer immédiatement (à partir de 58 ans) ou avec un différé (maximum de 15 ans). La périodicité du complément de ressources est au choix mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.

Durant la phase de perception, après la période de rachats partiels programmés du capital placé (redistribution du capital versé), le contrat se transforme automatiquement en rente viagère dès lors que le capital du contrat est entièrement consommé. Ainsi ce placement permet de donner un rendement minimum constant durant toute la vie de l'épargnant.

Revenus garantis jusqu'à votre décès ! Avec une souscription de 30 000 Euros, l'épargnant est garanti de recevoir au minimum 3.5% jusqu'à son décès !

D'un point de vue purement placement, Allianz Retraite Invest4Life est donc bien un contrat individuel d'assurance vie libellé en unités de compte. Ce contrat permet ainsi de bénéficier des atouts de l'assurance vie : le capital est disponible, transmissible et le contrat bénéficie de la fiscalité des contrats d'assurance-vie.

Concrètement, Invest4Life est ouvert à partir d'une souscription de 30 000 Eurosuros, permettant par contrat, d'obtenir un minimum de revenu de 100 Eurosuros par mois lors de sa retraite, et ce, quelque soient les évolutions positives ou négatives de la bourse.

Il s'agit bien d'un complément de retraite minimum, car si les baisses de la bourse n'ont pas d'impacts sur les revenus futurs, la hausse de la bourse durant la phase d'épargne contribue positivement à l'augmentation du capital de l'épargnant (quote-part investie sur les supports actions du contrat).

Invest4Life offre contractuellement un rendement de 4% minimum du capital constitué à la souscription. Bien évidemment, pour assurer le rendement minimum affiché de 4% du capital placé, il ne faut effectuer aucun rachat partiel du contrat, ce qui est toujours possible, comme dans un contrat d'assurance-vie classique.

Invest4Life : Supports d'investissements proposés

Deux supports d'investissement « clés en main » sont proposés en fonction du profil d'investissement des souscripteurs : Allianz Strategy 50 pour un profil équilibré (50% en actions internationales, le solde en obligations de la zone euro), Allianz Strategy 75 pour un profil dynamique (75% en actions internationales, le solde en obligations de la zone euro).

Invest4Life : Des garanties en guise d'options de gestion

Des options de gestion sont incluses dans le contrat :

- La Garantie Crescendo pour que le complément de ressources soit évolutif et ne puisse jamais baisser : chaque année, si les performances constatées du support choisi le permettent, le montant annuel garanti des rachats partiels programmés est réévalué automatiquement sans jamais baisser ensuite,
- La Garantie Relais Rente Viagère se déclenche quand le capital est entièrement consommé,
- La Garantie complémentaire en cas de décès pour transmettre le capital dans les meilleures conditions.

Invest4Life : Frais sur versement

Les frais sur versement sont de l'ordre de 4,50%. Comme bon nombre de placements, ces frais peuvent faire l'objet de négociations auprès de votre interlocuteur, pour peu que le montant investi soit significatif.

Invest4Life : Pour quels épargnants ?

Ouvert à la souscription à partir de 45 ans et jusqu'à 75 ans, Invest4life permet de choisir le niveau de revenus que souhaite obtenir l'épargnant à sa retraite. A titre d'exemple, afin d'obtenir un complément de retraite de l'ordre de 500 Euros minimum par mois, il faudra quand même verser 150 000 Euros au départ du contrat.

Invest4Life ne conviendra pas à tous les épargnants, c'est évident !

Placer un capital d'au moins 30 000 Eurosuros dès le départ, n'est pas à la portée de tous. Par ailleurs, selon l'adage bien connu, il ne faut pas placer tous ses oeufs dans le même panier, en conséquence, ce produit s'adresse en priorité aux épargnants de 45 à 55 ans, aisés, possédant un capital épargne significatif pour en investir une partie seulement dans ce type de contrat.